

Article 1 – Identification de l'Avocat

Maître Amandine Pasqualini, Avocat spécialiste en droit du sport inscrite au Barreau de TOULON, domiciliée 97 Avenue Vauban 83000 TOULON, SIRET : 80960140400035, Tél : 06.15.12.03.54, Email : transmaître@outlook.fr

Article 2 – Objet

Les présentes Conditions Générales régissent la fourniture de modules juridiques pédagogiques (webinaires, sessions interactives en ligne) par Maître Amandine PASQUALINI, visant à informer et former les sportifs de haut niveau et les acteurs du monde sportif, sans constituer une consultation juridique personnalisée ou une représentation en justice.

Article 3 – Acceptation des présentes Conditions Générales

L'inscription aux modules TransMaître® s'effectue au moyen d'un formulaire d'inscription à imprimer, compléter, parapher, signer et retourner à Maître Amandine Pasqualini à l'adresse courriel suivante : transmaître@outlook.fr ou par courrier à l'adresse postale indiquée. Ce formulaire doit être accompagné en annexe des présentes Conditions Générales TransMaître® complétées. En signant le formulaire d'inscription, le client reconnaît expressément avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales, qui lui sont fournies en annexe du formulaire, et déclare les accepter intégralement, sans réserve ni restriction. Aucune inscription ne sera prise en compte sans la réception du formulaire dûment signé valant acceptation explicite et définitive des présentes conditions et sans le paiement intégral du prix correspondant à la qualité du participant (Sportif de haut niveau ou autres).

Article 4 – Description du Service

Le service "TransMaître"® propose des modules de formation juridique interactifs et à distance, en direct, d'une durée moyenne d'une heure (1h), sur des thématiques prédéfinies. Ces modules de formation ne sont ni diplômants, ni certifiants et ne font l'objet d'aucune prise en charge ni de délivrance d'une attestation. Chaque module est ouvert à un nombre limité de participants afin de favoriser l'interaction. La prestation délivrée repose exclusivement sur les éléments généraux fournis durant la session. Aucun avis juridique personnalisé n'est délivré dans le cadre de ces modules, ceux-ci ayant une visée exclusivement informative et pédagogique. Les présentes prestations, étant purement informatives, ne relèvent pas des garanties légales de conformité ou des vices cachés applicables aux biens ou aux contenus numériques.

Article 5 – Prix et Paiement

Le prix de chaque module, selon la qualité du participant, est indiqué clairement sur le site internet et sur les supports de communication dédiés. Il inclut toutes les taxes en vigueur. Le paiement s'effectue par chèque, par virement ou en ligne, via une solution sécurisée. L'accès au module est conditionné au paiement intégral préalable de la prestation choisie. Le prix remisé est réservé aux seuls sportifs de haut niveau, se justifiant par la présence de l'intéressé sur les listes ministérielles des sportifs de haut niveau (catégories élite, senior, relève, reconversion, collectifs nationaux et espoirs). En choisissant ce statut, le participant s'engage à vérifier préalablement sa présence sur la liste officielle : <https://www.sports.gouv.fr/liste-des-sportifs-français-de-haut-niveau-60>. À défaut de justification du Statut de Sportif de haut niveau défini par le présent article, l'inscription sera conditionnée au paiement préalable du tarif normal ou pourra être annulée par Maître Pasqualini.

Article 6 – Modalités d'exécution

Les modules sont réalisés à distance via une plateforme de visioconférence sécurisée, au jour et à l'heure préalablement indiquée pour le module concerné. Le client reçoit par e-mail le lien d'accès avant la session. Le client doit s'assurer de disposer d'une connexion Internet stable et du matériel adéquat (ordinateur, tablette ou smartphone).

Article 7 – Droit de rétractation

Le client dispose d'un délai de 14 jours à compter de la conclusion du contrat pour exercer son droit de rétractation. Toutefois, conformément à l'article L.221-28 du Code de la consommation, en validant son inscription et en acceptant expressément l'exécution immédiate de la prestation, le client renonce expressément à son droit de rétractation quand la date de la prestation est inférieure à 14 jours. Cette acceptation expresse se matérialise par la validation d'une case dédiée lors de l'inscription.

Article 8 – Confidentialité et Secret Professionnel

Maître Pasqualini est tenue au secret professionnel conformément à l'article 2.2 du Règlement Intérieur National (RIN). Toutes les informations échangées lors des sessions, ainsi que celles fournies lors de l'inscription, demeurent strictement confidentielles.

Il est formellement interdit aux clients d'enregistrer par tout moyen ou de capturer le contenu du module auquel ils participent. Toute infraction à cette interdiction pourra donner lieu à des poursuites civiles et pénales, notamment pour contrefaçon et atteinte au secret professionnel.

Article 9 – Données Personnelles (RGPD)

Les données personnelles collectées lors de l'inscription et au cours des sessions sont utilisées exclusivement pour assurer le bon déroulement de la prestation, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Les données personnelles des participants sont conservées uniquement pendant la durée nécessaire à la réalisation des prestations, et pendant la durée légale obligatoire pour les documents comptables et fiscaux (5 ans). Chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement et de suppression de ses données, en contactant Maître Pasqualini à l'adresse email mentionnée ci-dessus.

Article 10 – Limitation de Responsabilité

Maître Pasqualini ne saurait être tenue responsable des interruptions ou dysfonctionnements imputables au réseau Internet, aux services supports utilisés et/ou à l'équipement informatique des participants. Les informations transmises durant les modules ne remplacent en aucun cas une consultation juridique personnalisée. Sa responsabilité ne saurait en aucun cas être engagée pour tout préjudice indirect, immatériel, consécutif ou incident résultant de l'utilisation des informations dispensées durant les modules.

Article 11 – Propriété Intellectuelle et Marque déposée

Le contenu pédagogique dispensé par Maître Pasqualini dans le cadre des modules TransMaître® reste son entière propriété intellectuelle. Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation préalable expresse est strictement interdite et constitue une contrefaçon susceptible de poursuites judiciaires. « TransMaître® » est une marque déposée et protégée à l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI), et dont la titularité appartient exclusivement à Maître Amandine Pasqualini. Toute reproduction, utilisation, apposition ou imitation totale ou partielle de la marque, sans autorisation préalable expresse de Maître Pasqualini, est strictement interdite. Toute violation de cette interdiction constitue une contrefaçon exposant son auteur à des poursuites civiles et pénales conformément aux dispositions du Code de la propriété intellectuelle.

Article 12 – Règlement des Litiges

En cas de litige relatif aux présentes Conditions Générales ou à leur exécution, le client peut saisir gratuitement le Médiateur national de la consommation de la profession d'avocat (180 boulevard Haussmann, 75008 Paris - mediateur-conso@mediateur-consommation-avocat.fr) ou adresser une réclamation auprès du Bâtonnier du Barreau de Toulon.